

(^)

(N° 18.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 1867.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission, par M. HYMANS.

I

Demande du sieur Augustin FEDERMEYER.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Remich, grand-duché de Luxembourg, le 24 mai 1840. Il s'est établi en Belgique, le 21 avril 1861, et a continué d'y résider depuis cette époque.

Il exerce la profession d'ouvrier menuisier et est attaché en cette qualité à l'administration des Travaux Publics.

Les rapports des autorités consultées lui sont très-favorables, et il s'engage à payer le droit d'enregistrement.

Votre commission vous propose de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

L. HYMANS.

Le Président,

H. DE BROUCKERE.

II

Demande du sieur Lambert-Hubert HOEBEN.

MESSIEURS,

Le sieur Lambert-Hubert Hoeben est né à Venloo, Limbourg cédé, le 11 août 1817. Il s'est engagé, le 14 décembre 1830, au 5^e régiment de ligne; il a pris part aux combats de la révolution, puis, a été congédié pour expiration de service, le 27 avril 1839. Il demeure actuellement à Bruxelles où il exerce la profession de marchand de charbon. Il est marié et père de famille, et sa conduite et sa moralité sont l'objet de rapports favorables. Aux termes de la loi du 30 décembre 1853, il serait exempt des droits d'enregistrement. Votre commission vous propose de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

L. HYMANS.

*Le Président,*H. DE BROUCKERE.
